



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOC ASSISTANAT JURIDIQUE

Bloc constitutif de la certification RNCP Ifocop niveau III : Assistant(e) juridique Code CPF : 2214

18 JOURS

BLOC
CPF 2214

RÉALISER DES TRAVAUX JURIDIQUES EN COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS 18 JOURS

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender l'organisation juridique, les domaines de compétences de chaque juridiction et respecter les procédures judiciaires appropriées
- Répondre aux demandes et recherche d'informations auprès des différents acteurs juridiques (tribunaux, experts-comptables, assurances, avocats...)
- Réaliser différents travaux en respectant les règles juridiques fondamentales liées aux domaines du droit (civil, travail, pénal, sociétés, propriété intellectuelle marques et brevets)
- Rédiger les actes juridiques (assignation, constitution, communication de pièces, signification, conclusion). Préparer les dossiers de plaidoirie
- Établir les convocations aux assemblées générales. Mandater les huissiers de justice

PRÉREQUIS

Bonnes connaissances en bureautique (Word, Excel)

MODALITÉS DE VALIDATION

- Cas pratiques issus de situations professionnelles suivant les différents domaines du droit (civil, travail, sociétés)
- Cas pratiques portant sur les différentes activités administratives et juridiques

Délivrance d'une attestation de compétences valable 5 ans

TARIF

Nous consulter



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOC ASSISTANAT JURIDIQUE

Bloc constitutif de la certification RNCP Ifocop niveau III : Assistant(e) juridique Code CPF : 2214

18 JOURS

- À l'issue des blocs, les compétences sont évaluées. Leur validation est tracée par une attestation de compétences valable 5 ans.
- Pour l'obtention de la certification complète, nous consulter.
- L'Ifocop offre un choix de **20 sessions par an** pour cette formation.
- Contactez-nous pour connaître les centres qui la proposent, parmi l'ensemble des centres Ifocop : Auxerre, Cergy-Pontoise, Melun, Nevers, Paris 11^e, Paris 13^e, Rungis, Saint-Quentin-en-Yvelines, Toulouse, Villeneuve d'Ascq.

Pour toute information : Tél. **01 56 34 16 58** • E-mail : blocscompetences@ifocop.fr



Définition officielle des blocs de compétences par le COPANEF (Conseil paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation)

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée de la certification professionnelle. Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle, peuvent être communs à plusieurs certifications professionnelles ou spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Contact Prescripteurs : Céline Antonio • Tél. **07 86 58 76 00** • E-mail : cantonio@ifocop.fr

Groupe Ifocop • 3 rue du Caducée - 94516 Rungis Cedex • Tél. 01 56 34 16 58 • blocscompetences@ifocop.fr www.ifocop.fr
L'Ifocop est conventionné par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et est certifié ISQ-OPQF pour la garantie d'un engagement de prestation de qualité.